

Le 24 août 2022

## **Objet : Mesures sanitaires COVID-19 – Rentrée scolaire 2022-2023**

Chers parents, chers élèves,

Le Centre de services scolaire De La Jonquière a reçu de nouvelles informations de la part du ministère de l'Éducation (MEQ) concernant les règles sanitaires en milieu scolaire et applicables à la rentrée scolaire 2022-2023.

Notez que celles-ci s'appliquent pour l'ensemble des clientèles scolaires : **préscolaire, primaire, secondaire, formation générale aux adultes et formation professionnelle.**

- Le port du masque d'intervention n'est plus obligatoire depuis le 14 mai dernier : en classe, dans les aires communes et durant le transport scolaire. Le choix de porter le masque demeure à la discrétion des élèves. Au besoin, ceux-ci seront fournis sur place.
- Les cours d'éducation physique et à la santé, les activités interécoles, parascolaires et sportives se dérouleront normalement, sans restriction de nombre ni distanciation.
- Deux boîtes d'autotests seront distribuées au courant des jours suivant la rentrée, et ce, dans tous les établissements scolaires.

Si votre enfant présente des symptômes s'apparentant à la COVID-19 et que vous souhaitez connaître les consignes qui s'appliquent à votre situation, [l'outil d'autoévaluation COVID-19](#) est toujours disponible. Il est également possible de consulter les mesures sanitaires en milieu scolaire en vigueur en consultant le <https://www.quebec.ca/education/directives-specifiques-education-covid>.

Nous vous remercions de votre constante collaboration et nous souhaitons à tous nos élèves une excellente rentrée scolaire,

*Le Service du secrétariat général et des communications  
Pour la Direction générale*